

AXA EPARGNE ENTREPRISE

Société Anonyme au capital de 20 820 522,16 euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX
428 191 027 R.C.S. NANTERRE

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Créances sur les établissements de crédit	34 905 814	46 575 569
Actions et autres titres à revenu variable	2 984	5 102
Participations et autres titres détenus à long terme	21 970	27 740
Comptes de négociation et de règlement	709 896	784 046
Autres actifs	4 148 444	9 288 926
Comptes de régularisation	908 000	979 082
TOTAL ACTIF	40 697 108	57 660 464

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers les établissements de crédit	10 248 564	34 077 189
Autres passifs	8 609 280	4 127 442
Comptes de régularisation	947 332	1 655 314
Compte de négociation et de règlement	10 763 033	13 961 938
Capitaux propres hors FRBG	10 128 899	3 838 582
- Capital souscrit	20 820 522	8 820 521
- Report à nouveau	(4 981 939)	(119 136)
- Résultat de l'exercice	(5 709 685)	(4 862 803)
TOTAL PASSIF	40 697 108	57 660 464

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	5 608	639
Intérêts et charges assimilés	(56 918)	-
Commissions (produits)	5 389 152	5 136 485
Commissions (charges)	(261 260)	(294 095)
Autres produits d'exploitation bancaire	20 072	8 155
Autres charges d'exploitation bancaire	(28 593)	-
PRODUIT NET BANCAIRE	5 068 061	4 851 184
Charges générales d'exploitation	(10 853 778)	(9 593 695)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(5 785 717)	(4 742 511)
Coût du risque	76 032	(120 292)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 709 685)	(4 862 803)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(5 709 685)	(4 862 803)
RESULTAT NET	(5 709 685)	(4 862 803)

ANNEXE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 (en euros, sauf indication contraire).

PRESENTATION DE LA SOCIETE. AXA EPARGNE ENTREPRISE (AEE) délègue depuis juillet 2003 l'activité de tenue de compte à sa filiale SERVICES EPARGNE ENTREPRISE (S2E) basée à Nantes, co-détenue depuis sa création avec la SOCIETE GENERALE. En 2006, deux nouveaux partenaires : HSBC et BNP sont entrés dans cette participation, portant ainsi les taux de détention respectivement à : 10,28 % pour AXA EE ; 39,92 % pour SG ; 14,18 % pour HSBC ; 35,62 % pour BNP. La société S2E a pour objet de fournir des prestations techniques en matière de tenue de registre d'épargne salariale et de tenue de compte conservation de parts d'épargne salariale auprès de ses associés. L'ensemble des coûts supportés par la société est facturé aux associés sur la base du prix de revient. La répartition entre les associés est réalisée à partir de clés approuvées par le Conseil de surveillance de la société. Un mécanisme de reddition des comptes techniques et des comptes bancaires liés à la gestion technique des opérations de tenue de comptes et conservation (TCCP) entre S2E et AXA EE a été mis en place depuis 2008 (transmission mensuelle d'une balance auxiliaire). **I. Faits marquants de l'exercice.** Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 janvier et du 10 novembre 2021, le capital social a été augmenté d'un montant de 12 000 001,64 d'euros par la création et l'émission de 10 344 829 actions nouvelles de numéraire de 0,58 euros de valeur nominale. Le montant du capital social a été ainsi porté de 8 820 520,52 euros à 20 820 522,16 euros. Le capital est réparti entre les quatre actionnaires de la façon suivante : 35 897 444 par AXA FRANCE VIE, 1 par AXA FRANCE IARD, 1 par AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE et 6 par VAMOPAR. L'outil comptable des frais généraux Coupa remplace Ariba depuis le 10/12/2020. **II. Eléments postérieurs à la clôture.** Le 24/02/2022, la Russie a envahi l'Ukraine, déclenchant une guerre et des tensions géopolitiques mondiales, ce qui a conduit les Etats-Unis, l'Europe et certains autres pays à imposer des sanctions financières et commerciales sans précédent à l'économie russe, y compris des gels d'actifs et des restrictions sur des individus et des institutions, notamment la Banque centrale russe. En conséquence, le Rouble s'est considérablement affaibli et l'économie russe est confrontée à une crise majeure ayant des répercussions sur l'économie mondiale. AXA FRANCE assure des risques de différents types en Russie, en Ukraine et dans les pays voisins et adapte son fonctionnement à l'évolution de la nature et de la portée des sanctions internationales imposées. Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. **III. Autres informations. 1. Société consolidante.** La société AXA EE appartient au groupe AXA dont la société mère est AXA S.A., située au 25, avenue Matignon - 75008 PARIS et inscrite au Registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 572 093 920. La société AXA établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus selon la méthode de l'intégration globale. **2. Intégration fiscale.** La société AXA EE est rattachée au groupe d'intégration fiscale AXA S.A. **IV. Engagements hors-bilan.** Néant. **V. Effectif et rémunération.** a) Effectif. Néant. b) Rémunération. Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES. Principes. Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2002-04 du 12/12/2002 du Comité de la Réglementation Comptable (relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. **Créances sur les établissements de crédit.** Ce poste comprend les comptes bancaires pour le fonctionnement propre d'AXA EE et les comptes bancaires cantonnés (dédiés à l'activité technique de TCCP). Les comptes bancaires cantonnés sont gérés techniquement par S2E et remontés via la balance de reddition chez AXA EE. Ces comptes bancaires sont ouverts auprès de la SOCIETE GENERALE et BPSS (au titre du compte miroir) au nom d'AXA EE. Ils sont enregistrés comptablement pour leur montant net, dans le poste « comptes bancaires à vue » d'AXA EE. **Actions et autres titres à revenu variable (VMP).** Elles sont représentées par des SICAV - AXA COURT TERME. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. **Participations et autres titres immobilisés.** Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de sa détention durable par la société. **Immobilisations incorporelles.** Les actifs incorporels sont représentés uniquement par la quote-part de l'acquisition du logiciel NOEE, outil de gestion commun aux quatre associés Teneurs de compte (associés et clients de S2E), cette quote-part a été refacturée par S2E jusqu'à la date de migration sur le logiciel qui a eu lieu en février 2008. Le mode d'amortissement est calculé sur le mode linéaire dont la durée est 5 ans. Ces actifs incorporels liés à NOEE ont été complètement amortis en 2014. **Comptes de négociation et de règlement.** Les versements des entreprises sont crédités aux comptes entreprises CCB-FCPE (cash). Ces comptes sont ensuite débités par le crédit des comptes salariés (cash). Les comptes salariés sont soldés par le crédit des comptes de titres à recevoir. Les remboursements de parts de FCPE sont crédités sur le compte de titres à livrer. Ces comptes sont ensuite débités par le crédit des comptes salariés (cash). Ces derniers sont soldés par les comptes bancaires. Les créances liées aux opérations techniques de tenue de comptes et conservation (TCCP), qui résultent du fonctionnement des comptes ci-dessus, sont dépréciées comme suit : **Pour les comptes entreprises et salariés (cash).** Les montants à provisionner sont déterminés à partir de l'analyse des risques diffusée par S2E sous la responsabilité d'AXA EE. Cette analyse est basée sur l'antériorité des soldes débiteurs entreprise par entreprise. **Pour les comptes souscriptions et remboursements (titres).** Les montants à provisionner sont déterminés à partir de l'analyse des risques diffusée par S2E sous la responsabilité d'AXA EE. Cette étude est basée sur les résultats de rapprochement des titres avec le dépositaire au 31/12/2021. Les pertes potentielles sont provisionnées à 100 %, cette année aucune provision n'a été comptabilisée. **Pour les comptes mécomptes récupérables entreprises - mécomptes récupérables salariés.** Une provision pour risque et charge sert à anticiper sur les pertes futures, au sens comptable il s'agit un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise, qu'il convient de rattacher à l'exercice comptable au cours duquel elles sont apparues. Les provisions sur les mécomptes permettent d'anticiper les pertes futures liées au non-recouvrement des mécomptes récupérables entreprises et salariés. Chaque trimestre, le Contrôle interne se charge de transmettre à la comptabilité filiale d'AXA FRANCE le montant des provisions pour risques et charge liés aux mécomptes récupérables. Les mécomptes initiés en année N-2 et antérieures seront entièrement provisionnés afin de rendre compte de l'augmentation du risque de non-recouvrement, les mécomptes initiés en année N-1 seront provisionnés à 50 %. Les mécomptes en 2021 sont de 58 K€ et ont été positionnés en client douteux. **Autres actifs. Créances clients et comptes rattachés.** Les créances clients provenant de la facturation des prestations de tenue de compte et annexes comptabilisées au poste opérations avec la clientèle sont dépréciées selon les règles suivantes : dépréciation de l'intégralité des créances antérieures à l'exercice 2021 ; dépréciation de 50 % des créances relatives à l'exercice 2021. Suite à l'analyse de nos créances clients et conformément au règlement du CRC n° 2002-03 du 12/12/2002, nous avons procédé au déclassement et dépréciation des créances impayées. La provision pour dépréciation s'élève à 707 K€, du fait d'une reprise de 398 K€ et d'une dotation de 322 K€ sur l'exercice 2021, qui impacte le poste coût du risque. **Autres créances.** Ce poste est essentiellement composé des montants dus par les sociétés de gestion, le Trésor Public et le Fonds de Garantie des Dépôts, ainsi que la balance de reddition. **Compte de régularisation.** Ce poste est constitué principalement par des factures à établir pour un montant de 908 K€. **Coût du risque.** Au compte de résultat, le poste coût du risque comprend : la variation de provision pour dépréciation des créances clients (dotation - reprise) ; la variation de provision sur les mécomptes récupérables qui sont la conséquence des erreurs opérationnelles liées aux comptes des salariés des entreprises. **Délais de paiement.** L'ensemble des dettes fournisseurs est réglé dans les 45 jours fin de mois de la réception de la facture. Les soldes des dettes fournisseurs se décomposent comme suit (en K€) : GIE AXA : 2, AXA FRANCE IARD : - 257, S2E : 796, AXA PARTNERS : 46, Honoraires : 32, COMDATA : 228, AFG (Appel Fonde/déshérence) : 11, Divers : 6, Total : 864.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.

Capitaux propres	31/12/2020	Aug.	Dim.	31/12/2021
Capital social composé de				
35 897 444 actions de 0,58 euro...	8 820 521	12 000 002	-	20 820 522
Report à nouveau	(119 136)	(4 862 803)	-	(4 981 939)
Bénéfice de l'exercice 2021	(4 862 803)	(5 709 685)	(4 862 803)	(5 709 685)
SITUATION DES CAP. PROP.	3 838 581	1 427 514	(4 862 803)	10 128 899

DETENTION DU CAPITAL	Nombre de titres	% de détention
AXA FRANCE VIE	35 897 444	100,00
VAMOPAR	6	NS
AXA FRANCE VIE	1	NS
AXA FRANCE IARD	1	NS
	35 897 452	-

ETAT DES CREANCES	31/12/2021			31/12/2020
	Montant	A 1 an au +	A + d'un an	Montant
CREA. S/LES ETS DE CREDIT	34 905 814	34 905 814	-	46 575 569
Disponibilités	34 769 585	34 769 585	-	46 120 174
Chèque en attente d'encaissement	136 229	136 229	-	455 395
ACTIONS ET AUTRES TITRES A				
REVENU VARIABLE	2 984	2 984	-	5 102
Valeurs mobilières de placement	2 984	2 984	-	5 102
PARTICIPATIONS ET AUTRES				
TITRES DET. A LONG TERME	21 970	-	21 970	27 740
S2E	21 970	-	21 970	27 740
IMMOB. INCORPORELLES				
Projet NOE	4 449 453	-	4 449 453	4 449 453
Amortissements projet NOE	(4 449 453)	-	(4 449 453)	(4 449 453)
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT				
Comptes clients : opérations titres	709 896	709 896	-	784 046
AUTRES ACTIFS	2 546 420	2 546 420	-	9 288 926
Créances clts et cptes rattachés	2 546 420	2 546 420	-	62 975
- Frais d'ouverture et de tenue de compte, divers	2 537 474	2 537 474	-	-
- Clients douteux	715 450	715 450	-	845 511
- Prov. pour dépréc. des clients	(706 504)	(706 504)	-	(782 536)
Autres créances	1 602 023	1 602 023	-	9 225 951
- Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 600 950	1 600 950	-	4 549 301
- Dépôts	1 073	1 073	-	1 073
- Comptes clients	-	-	-	2 752 392
- Balance reddition	-	-	-	1 923 185
CPTES DE REGULARISATION	908 000	908 000	-	979 082
Clients - Produits non facturés	908 000	908 000	-	915 396
- Frais : tenue de compte	908 000	908 000	-	915 396
Autres débiteurs divers	0	0	-	63 686
- S2E : refacturation des frais de personnel détaché	0	0	-	63 686
TOTAL GENERAL	40 697 108	40 675 138	21 970	57 660 464

ETAT DES IMMOBILISATIONS. Ouverture et clôture. Projet NOE : 4 449 454, Amortissement projet NOE : 4 449 454.

ETAT DES DETTES EXIGIBLES	31/12/2021		31/12/2020
	Mont. brut	Mont. brut	Mont. brut
DETTE ENVERS LES ETS DE CREDIT	10 248 564	34 077 189	34 077 189
Solde créateur de banque	10 248 564	34 077 189	34 077 189
COMPTE DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT	10 763 033	13 961 938	13 961 938
Comptes de la clientèle : négociation et règlement relatifs aux opérations titres	10 763 033	13 961 938	13 961 938
AUTRES PASSIFS	8 609 280	4 127 442	4 127 442
Dettes fiscales et sociales	2 636 192	2 881 492	2 881 492
- Autres organismes sociaux	-	838 160	838 160
- Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 092 869	2 042 816	2 042 816
- Etat : autres impôts taxes et assimilés	-	258	516
- Prélèvements sociaux	543 065	-	-
Autres dettes	6 973 088	1 245 950	1 245 950
- Compte courant AXA IM	6 172 219	470 658	470 658
- Balance reddition	796 545	-	-
- Compte courant entités groupes	4 324	172 405	172 405
- Compte fournisseur	-	602 887	602 887
COMPTES DE REGULARISATION	947 332	1 655 314	1 655 314
Fournisseurs et cptes ratt. factures non parvenues	875 257	1 582 194	1 582 194
- Compte fournisseur	11 100	-	-
- Charges à payer fournisseurs	864 157	1 582 194	1 582 194
Clients - Prélèvement	72 075	73 120	73 120
- Frais divers facturés aux sal. à reverser au TCC FAE	72 075	73 120	73 120
TOTAL GENERAL	30 568 209	53 821 883	53 821 883

PROVISIONS. Néant.

CHARGES A PAYER PAR NATURE	2021		2020
	2021	2020	2020
AUTRES PASSIFS			
Dettes fiscales et sociales	1 636 192	2 881 492	2 881 492
- Autres organismes sociaux	-	838 160	838 160
- Sécurité sociale, organismes sociaux, prévoyance	-	838 160	838 160
- Taxe sur la valeur ajoutée	1 092 869	2 042 816	2 042 816
- TVA collectée	1 047 429	1 920 279	1 920 279
- Sur factures à établir	45 440	122 537	122 537
- Etat : autres impôts taxes et assimilés	258	516	516
- Prélèvements sociaux	543 065	0	0
COMPTE DE REGULARISATION	947 332	1 655 314	1 655 314
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	875 257	1 582 194	1 582 194
- Honoraires Commissaire aux comptes et Avocats	32 110	32 110	32 110
- Sous-traitance COMDATA	228 000	252 840	252 840
- Sous-traitance S2E	795 819	876 782	876 782
- AXA PARTNERS	46 200	30 600	30 600
- Sous-traitance : GIE AXA FRANCE ; AXA FRANCE ; GIE AXA TECHNOLOGIE	(254 414)	220 182	220 182
- SHAREPLAN	-	166 800	166 800
- AFG (Appel fonds/déshérence)	10 559	-	-
- Divers	16 984	2 880	2 880
Clients - Prélèvement :			
- Frais divers facturer aux sal. et reverser au TCC FAE	72 075	73 120	73 120
TOTAL	2 583 524	4 536 806	4 536 806

PROD. A RECEVOIR PAR NATURE ET CH. CONST. D'AV.	2021		2020
	2021	2020	2020
COMPTES DE REGULARISATION			
Clients et comptes rattachés non facturés	908 000	915 396	915 396
- Tenue de compte FCPE	908 000	915 396	915 396
Autres débiteurs	0	63 686	63 686
- S2E : refacturation des frais de personnel détaché T4	-	63 686	63 686
TOTAL	908 000	979 082	979 082

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31/12/2021		31/12/2020
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
DEPENSES D'EXPLOITATION	11 200 549	9 887 790	9 887 790
Autres achats et charges externes	10 729 235	9 318 781	9 318 781
Impôts, taxes et versements assimilés	106 118	95 567	95 567
Autres charges	47 018	179 347	179 347
Charges financières	318 178	294 095	294 095
RECETTES D'EXPLOITATION	(125 076)	(125 076)	(125 076)
Pour risques et charges : reprise de provisions	(76 032)	(125 076)	(125 076)
TOTAL	11 200 549	9 887 790	9 887 790
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			
Provision sur créances clients : produits facturés			
- Dotation	321 936	245 368	245 368
- Reprise	(397 968)	(125 076)	(125 076)
TOTAL	(76 032)	120 292	120 292

CHARGES EXCEPTIONNELLES. Néant.

VENTILATION DES COMMISSIONS PRODUITS (en K€).

	31/12/2021	31/12/2020	Variation en %
Frais de tenue de cpte à la charge des ent.	1 941	2 602	- 25
Frais d'acheminement et de mise sous pli...	144	141	2
Frais salariés	2 200	2 084	6
Frais d'ouverture de dossier	127	107	19
Frais OPE COLL AXA	101	115	- 12
Divers frais	877	87	907
TOTAL	5 389	5 136	5

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE (Taux moyen I.S. pris = 27,37 %).

Ecarts de valeurs liquidatives OPCVM, Total accroissements et Résultat fiscal : - 9, Crédit à imputer sur déficits reportables (31/12/2021) et Situation fiscale latente nette : 23 749 587.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Quote-part détenue	Val. brute titres	C.A. 2021
	Capitaux propres	Dividende encaissé	Valeur nette titres	Résultat 2021
S2E - EPARGNE SERVICES				
ENTREPRISES	213 670	10,28 %	21 970	57 750 152
32, rue du Champ de Tir 44 NANTES	213 670	-	21 970	n/a

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 5 709 684,63 euros au poste report à nouveau. Le compte report à nouveau présentera, après affectation du résultat, un solde négatif 10 691 623,57 euros. Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents. **Dépenses non déductibles fiscalement.** Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate l'absence d'amortissements excédentaires non déductibles des bénéfices visés au 4 de l'article 39 de ce même Code. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre

Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXA EPARGNE ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations. La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Fait à Neuilly-sur-Seine, le 12 mai 2022, Le Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Gérard COURRÈGES.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.